

ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise agricole

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) est une formation supérieure courte se préparant en deux ans.

Cette option du BTSA permet d'acquérir de solides notions d'économie générale, de comprendre la situation économique nationale, européenne et internationale du secteur agricole et agroalimentaire ; elle apporte également une formation méthodologique au diagnostic de l'exploitation agricole.

Face à une économie en perpétuelle mutation, aux nouveaux enjeux en matière de politique agricole, les entreprises ont besoin de techniciens capables d'appréhender ces nouveaux défis, de proposer des solutions évolutives et de les accompagner dans leurs stratégies.

Conditions d'accès

- Être titulaire ou préparer un baccalauréat professionnel CGEA, un baccalauréat technologique de l'enseignement agricole ou de l'Éducation nationale, un baccalauréat S ou ES, ou un BTA.
- L'inscription et l'affectation se font exclusivement par le biais du site internet **www.parcoursup.fr**, à partir du mois de janvier.
- Les demandes sont examinées par une commission, qui procède à un classement des candidatures compte tenu :
 - des résultats scolaires obtenus en 1^{re} et en terminale
 - des appréciations du conseil de classe
 - de la motivation du candidat
- L'avis d'affectation est notifié à chaque candidat fin juin *via* **parcoursup**.
- Cette formation de type modulaire exige :
 - des facultés d'analyse et de synthèse
 - une motivation réelle pour l'économie, la gestion, les techniques comptables et agricoles
 - une bonne expression écrite et orale
 - des aptitudes pour la communication, l'initiative et le sens des responsabilités

Une pédagogie de la réussite

- Mise en situation concrète avec la réalité du milieu socioprofessionnel, afin de permettre aux étudiants d'analyser et de comprendre leur futur secteur d'activité :
 - Travaux en groupe avec des techniciens d'organismes
 - Participation à des actions de développement : réalisation d'enquêtes, d'études de faisabilité et de prospective à la demande d'organisations professionnelles ou de collectivités locales.
- Méthodes pédagogiques faisant appel au travail personnel, à la recherche documentaire, aux techniques de communication.
- Mise en place de modules spécifiques, pour répondre aux enjeux de demain :
 - Prise en compte du développement durable dans les pays d'Europe
 - Diversification des exploitations, face à l'évolution de la politique agricole
- Stages de 13 semaines (9 semaines en exploitation agricole, 4 semaines en Roumanie)

Une évaluation originale

Le diplôme du BTSA est obtenu pour :

- **50 % par les résultats du contrôle en cours de formation, sur les 2 ans**
- **50 % par les résultats de 3 épreuves terminales :**
 - expression française et culture socio-économique
 - soutenance du dossier de stage, réponses à une question exploratoire
 - présentation de situations professionnelles vécues

Débouchés et poursuite d'études

Les débouchés sont nombreux et les fonctions très variées : conseil individualisé à l'entreprise, appui technique aux exploitants, participation à des actions de recherche, à l'élaboration de références, animation de groupes, de réunions, d'actions de formation...

- Conseiller agricole en chambre d'Agriculture, organismes techniques, groupements de producteurs, firmes...
- Agent technico-commercial (coopératives, négoce, assurances...)
- Conseiller d'entreprise en centre de gestion, banque...
- Technicien ADASEA, SAFER...
- animateur de groupe (syndicats...)
- Agriculteur, chef de culture...

Les poursuites d'études sont également possibles :

- Certificat de spécialisation (4 à 6 mois) dans un secteur complémentaire (informatique, fiscalité, techniques de commercialisation...)
- Acquisition d'une double compétence (domaine commercial, gestion des entreprises) : écoles de commerce, instituts de gestion...
- Poursuite d'études supérieures comptables et financières : le BTS « ACSE » donne l'équivalence pour 4 épreuves du DPECF (diplôme préparatoire aux études comptables et financières), pour des poursuites d'études en DECF et DESCF
- Préparation au diplôme d'ingénieur
- Licence professionnelle.

Structure de l'enseignement

Accompagnement du projet personnel et professionnel (M11)

87 h

Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels

M21 : organisation économique, sociale et juridique	87 h
M22 : techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
M23 : langue vivante (anglais)	116 h
M31 : éducation physique et sportive	87 h

Prise en compte du contexte professionnel

M41 : traitement de données	72,5 h
M42 : technologies de l'information et du multimédia	43,5 h
M51 : diversité des agricultures et des politiques publiques	87 h
M52 : agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	43,5 h

Mise en œuvre de la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole

M53 : gestion économique et financière de l'entreprise agricole	160 h
M54 : gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	73 h
M55 : entreprise agricole, produits agricoles et marchés	44 h
M56 : stratégie de l'entreprise agricole	29 h

Conduite et construction des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité

M57 : caractériser un agrosystème	87 h
M58 : conduite de systèmes biotechniques	232 h
M59 : construction d'un système biotechnique innovant	58 h

Activités pluridisciplinaires

Enseignement général	24 h
Etude de cas concrets	150 h

Deux modules d'initiatives locales complémentaires

Découverte d'un pays européen : la Roumanie	45 h
Technologies innovantes en machinisme et équipements	45 h

Mise en situations professionnelles : 12 à 16 semaines de stage